



Éclaircissement et Avis extérieur

Par **Jeje33**, le **07/05/2014** à **20:05**

Bonjour,

Je suis en pleine procédure d'héritage, suite au décès de mon Pere en Décembre dernier. J'ai eu le rdv avec le notaire, pour qu'il sache, mes freres et moi (on est 3), nos intention (si on partager.... etc).

Donc, un partage des bien a était décider (mes frères gardent la maison dans laquelle il vive et me paye ma part).

Depuis ce rdv (en mars), je n'ai plus de nouvelle. Je sais seulement que le reste des biens a était estimer (j'ai reçus aucun duplicata) et aucune nouvelle du coter de mes frères (pas de contacte).

Je voudrais savoir, qu'elles sont les delais entre la prise de décision et la clôtures de la succession.

On lis ici et là, un délai de 6 mois ! Vrai ou faux ?

Idem, si passer un délai quelconque, des frais supplémentaires sont a prévoir ?

Dernier question (car là, je comprend pas forcement), si un heritage est de 65000€, les impots reviennent a combien ?

Merci d'avance.